

24 avril 2007

07.133

Interpellation Rolf Graber**Que paient réellement les automobilistes?**

Le Conseil d'Etat, dans un souci de clarté, est invité à renseigner le Grand Conseil sur les recettes et dépenses figurant dans les comptes de l'Etat et générées par les automobilistes.

Nous souhaitons obtenir une sorte de "compte routier" regroupant l'ensemble des recettes perçues par la Confédération, la part aux droits sur les carburants, les redevances sur le trafic poids lourd, les recettes perçues par le service des automobiles.

Au chapitre des dépenses devraient figurer les charges résultant de la construction (amortissements), de l'entretien du réseau routier, de même que les autres charges non routières qui seraient assumées par les automobilistes.

Une réponse écrite et détaillée est souhaitée.